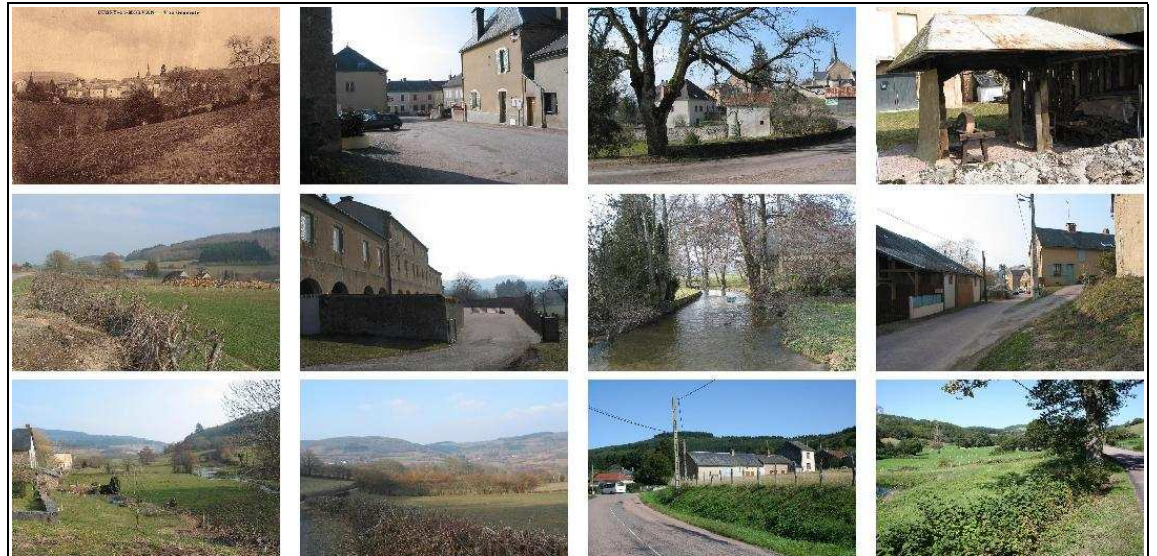


COMMUNE DE CUSSY-EN-MORVAN

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



2.2. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

APPROBATION

Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date de ce jour, Le, Le Maire,	P.O.S. approuvé le :	29 mars 1992
	Modifié le :	06 octobre 1995
Pour copie conforme, Le Maire,	Révision du P.L.U. prescrite le :	07 mars 2005
	P.L.U. Arrêté le :	11 février 2009
	Arrêté d'enquête publique du :	24 juillet 2009
	Enquête publique du :	20 août 2009
	au :	29 septembre 2009
	P.L.U. approuvé le :	



**Bureau
Natura**

Environnement
Urbanisme

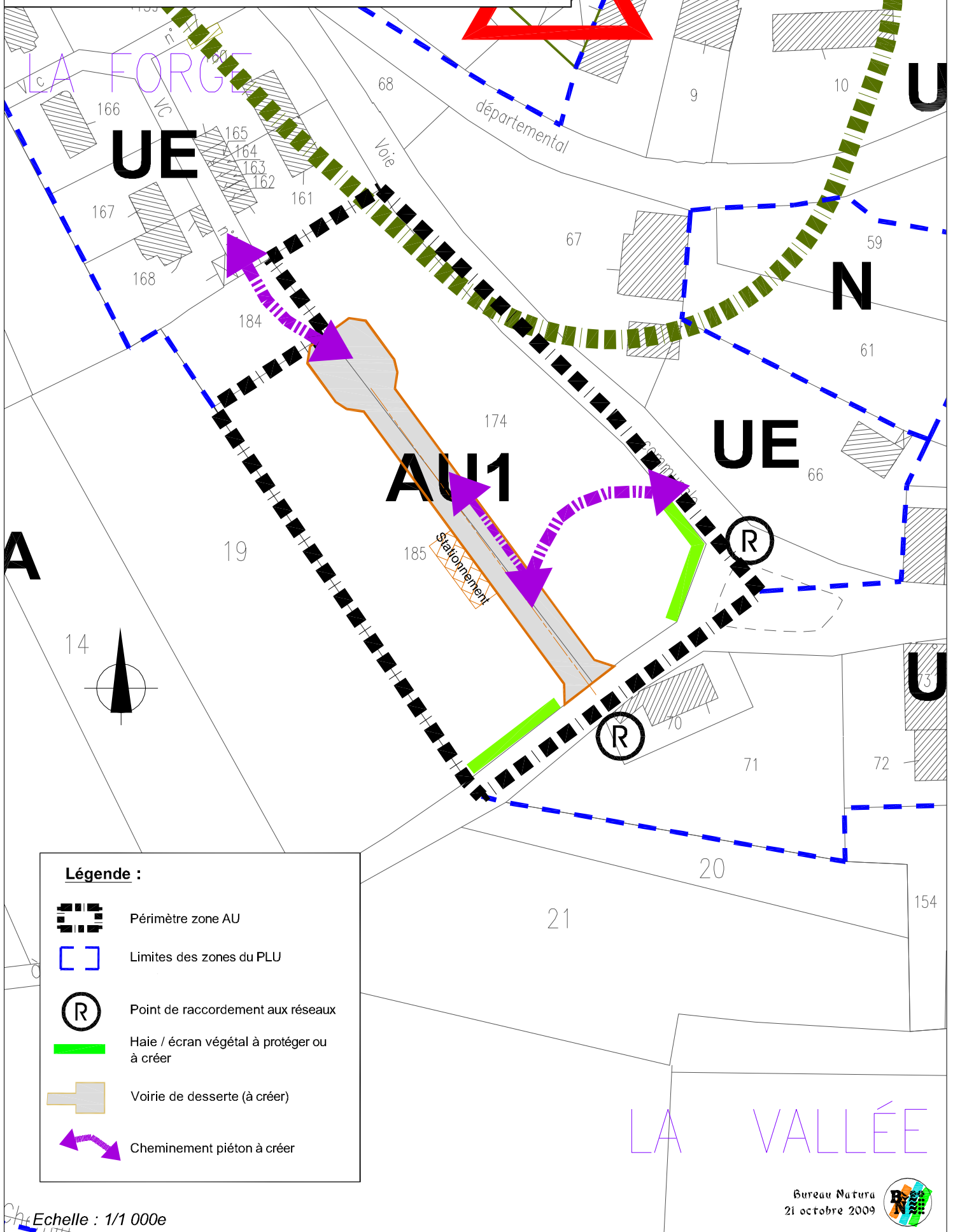
Les orientations d'aménagement édictées dans le cadre de la révision du P.L.U. de Cussy-en-Morvan sont les suivantes :

1. Zone AU1 de La Forge / La Vallée
2. Zone AU1 du Crot
3. Zone AU1 de La Garenne / Les Valendries

Principes d'aménagement :

- Les liaisons et accès indiqués sur les schémas qui suivent constituent des principes de réalisation. Leur localisation est par conséquent indicative, et l'aménageur est libre du choix du dimensionnement et de l'emplacement précis de ces liaisons.
L'aménageur est également libre de créer d'autres liaisons qui ne figureraient pas sur ces schémas.
- L'aménagement d'une opération ne doit pas avoir pour effet d'enclaver des portions de terrain ou de compromettre l'aménagement ultérieur du reste de la zone. Afin d'éviter ce type de situation, l'aménageur devra prévoir les voiries nécessaires au désenclavement des terrains concernés.
- Les différentes opérations et aménagements devront intégrer à leur organisation la mise en place de liaisons piétonnes et/ou cyclables, afin notamment de favoriser les déplacements des piétons et cycles à l'intérieur du quartier, mais aussi avec le reste de la commune.

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT AU1 - La Forge / La Vallée



Légende :



Périmètre zone AU



Limites des zones du PLU



Point de raccordement aux réseaux



Haie / écran végétal à protéger ou à créer



Voirie de desserte (à créer)

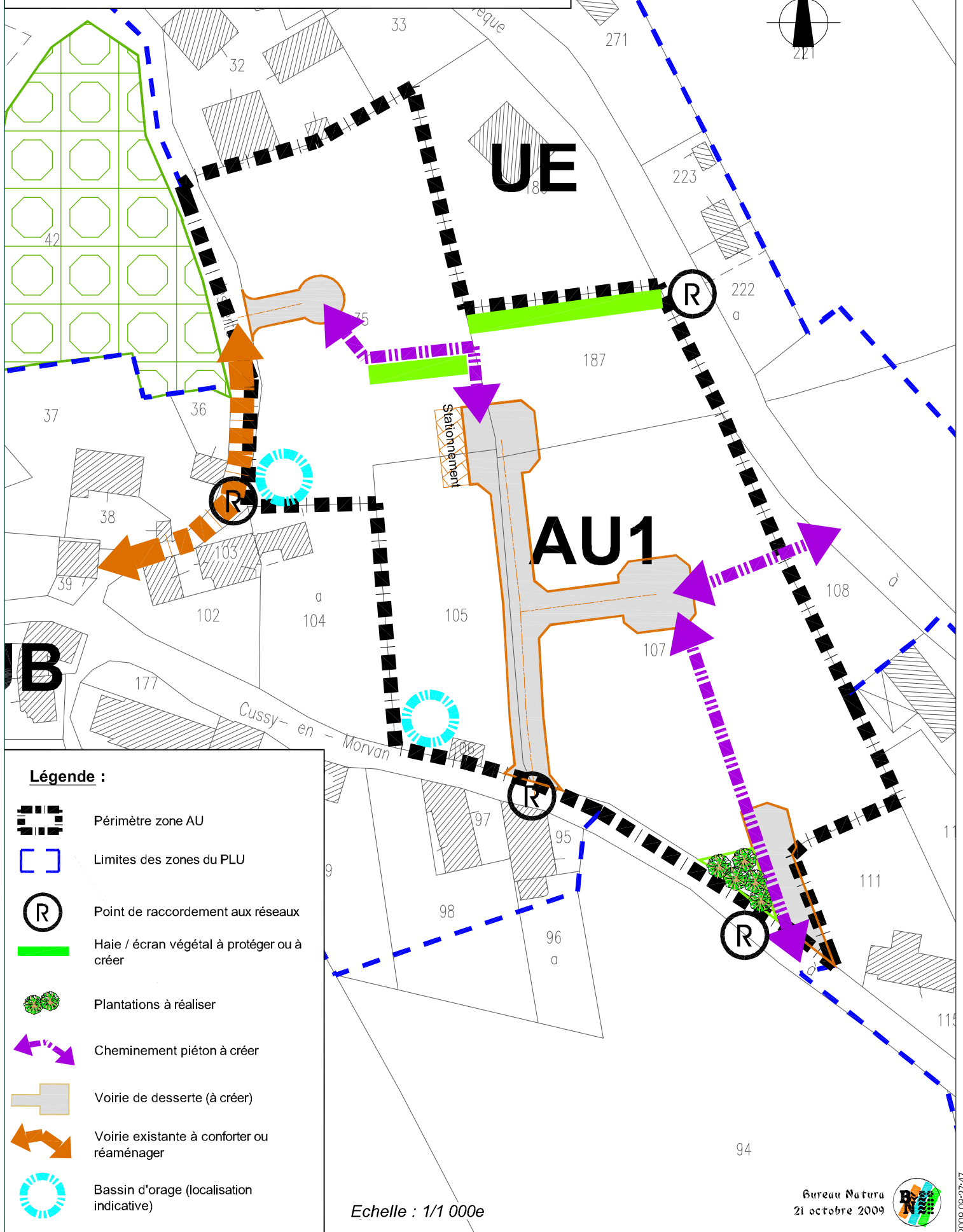


Cheminement piéton à créer










Echelle : 1/1 000e



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT AU1 - Le Crot



Légende :

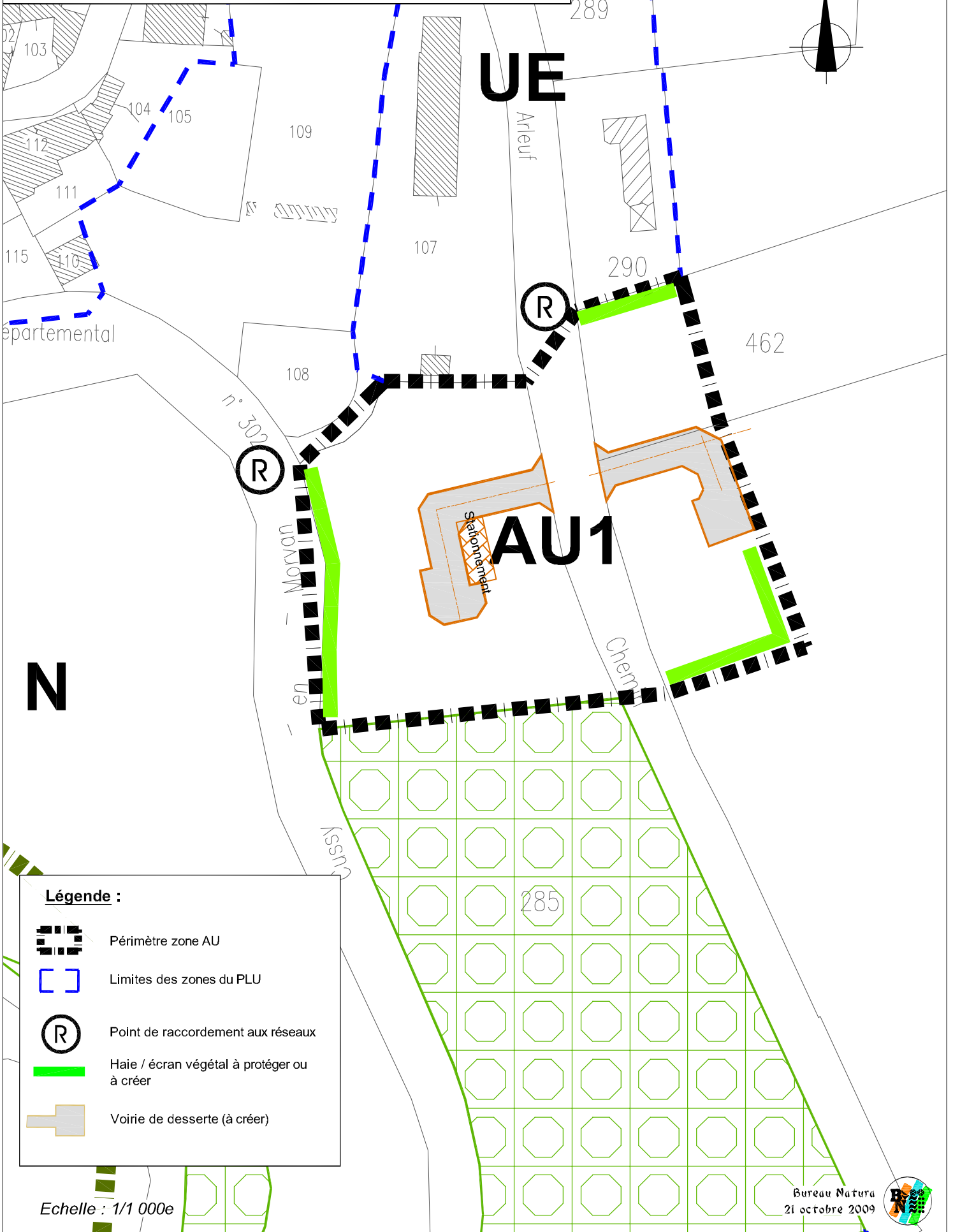
-  Périimètre zone AU
-  Limites des zones du PLU
-  Point de raccordement aux réseaux
-  Haie / écran végétal à protéger ou à créer
-  Plantations à réaliser
-  Cheminement piéton à créer
-  Voirie de desserte (à créer)
-  Voirie existante à conforter ou réaménager
-  Bassin d'orage (localisation indicative)

Echelle : 1/1 000e

Bureau Natura
21 octobre 2009



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT AU1 - La Garenne / Les Valendries



Echelle : 1/1 000e

Bureau Natura
21 octobre 2009

